

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 11 février 2022 – 9h30 et 14h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

- ❖ La séance plénière se tient de manière hybride (présentiel et en visioconférence).
- ❖ La Présidente, les membres du Bureau élargi, les auteurs des interpellations et des questions (orales et d'actualité) sont autorisés en salle mais peuvent intervenir aussi en distanciel ; les autres députés peuvent s'inscrire dans la discussion en distanciel.
- ❖ Pour les débats relatifs aux projets, propositions et recommandations, les auteurs, les rapporteurs, un orateur mandaté par groupe politique et les députés indépendants peuvent intervenir en présentiel ; les autres députés peuvent s'inscrire dans le débat en distanciel.
- ❖ Les membres du Gouvernement ont le choix d'intervenir en présentiel ou à distance.
- ❖ Dans un souci de préserver la qualité du travail parlementaire, les interventions à distance se font caméra allumée dans un lieu intérieur convenant à une telle prise de parole.
- ❖ Le vote des points dont la discussion est terminée se fera exclusivement au moyen du système de vote à distance, en ce compris pour les députés présents dans l'hémicycle.

1. Communications

2. Examen des projets et des propositions

- 2.1. Proposition de résolution concernant le maintien d'une plateforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et entre voisins dans les quartiers déposée par Mme Aurélie Czekalski, M. David Leisterh et Mme Gladys Kazadi
doc. 42 (2020-2021) n° 1 et doc. 42 (2021-2022) n° 2
 - Rapporteuse : Mme Latifa Aït-Baala
 - Discussion générale (article 65.2 du Règlement)
- 2.2. Proposition de décret relatif au traitement de données à caractère personnel dans le cadre de la constitution par l'Assemblée de la Commission communautaire française de commissions délibératives entre députés et citoyens tirés au sort, déposée par Mme Magali Plovie, M. Jamal Ikazban, Mme Clémentine Barzin, M. Jonathan de Patoul, M. Christophe De Beukelaer et Mme Farida Tahar
doc. 65 (2021-2022) nos 1 et 2
 - Rapporteur : M. Pierre-Yves Lux
 - Discussion générale
 - Discussion des articles

3. Interpellations

- 3.1. de Mme Françoise Schepmans adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge des Relations intra-belges, concernant le quota de 65% des places réservées dans les écoles néerlandophones à Bruxelles

interpellation jointe de Mme Véronique Lefrancq adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge des Relations intra-belges, concernant l'état du recours de la Commission communautaire française auprès de la Cour constitutionnelle sur le décret flamand concernant les quotas linguistiques dans les écoles néerlandophone en région bruxelloise

et interpellation jointe de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge des Relations intra-belges, concernant la priorité pour les enfants flamands dans les écoles bruxelloises

- 3.2. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la tournée minérale, les jeunes et l'alcool
- 3.3. de Mme Delphine Chabbert adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le suivi des recommandations adoptées par la commission conjointe relative à la santé mentale des enfants et des jeunes au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 3.4. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le rôle de la Commission communautaire française dans la résorption du faible taux de couverture médicale de la population bruxelloise dans le cadre du nouveau débat autour du « choix vaccinal obligatoire »

4. Questions orales

- 4.1. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la nash ou foie gras
- 4.2. de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, concernant la révision du coefficient d'adaptation des dotations spéciales octroyées par la Communauté française à la Commission communautaire française
- 4.3. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les résultats de l'enquête de notoriété et de satisfaction menée par le service PHARE
- 4.4. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'avancement des travaux concernant le cadastre des personnes en situation de grande dépendance
- 4.5. de Mme Clémentine Barzin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant la création d'ateliers d'artistes
- 4.6. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant la poursuite de la stratégie commune établie avec la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de susciter l'intérêt dans les filières STEAM

- 4.7. de Mme Françoise Schepmans adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge du Sport, concernant la promotion du sport féminin et appel à projets 2022

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h00)

fixée(s) à 14h00.

6. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 14h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21